



Université  
de Lomé



# RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Période : avril – juin 2019

Version définitive

Juillet 2019

## Table des matières

SIGLES.....	3
LETTRE DE TRANSMISSION.....	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	5
3. ETENDU DE NOS TRAVAUX.....	5
4. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
5. FAITS MARQUANT DU TRIMESTRE.....	6
6. TRAVAUX EFFECTUES.....	6
7. CONCLUSION.....	7



## SIGLES

**CERSA** : Centre d'Excellence Régional sur le Sciences  
Aviaires

**UL** : Université de Lomé



## LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 31 juillet 2019

*Monsieur le Président du Comité  
d'audit du CERSA*

Lomé - Togo

**Objet** : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle sur la période du **1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2019**.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



**Gbêtondji Michel GNIMASSOUN**

Personne Ressource en Audit Interne

## **1. INTRODUCTION**

Conformément aux missions assignées à l'audit interne dans le manuel de procédures financières et dans la charte d'audit interne de CERSA, nous avons procédé à un contrôle de la mise en œuvre des activités de CERSA du deuxième trimestre de l'année 2019.

En effet, il nous est demandé la production de rapports trimestriels de nos travaux de vérification. C'est dans ce cadre que le présent rapport est justifié.

## **2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de l'exactitude du rapport intermédiaire financier (RIF).

## **3. ETENDU DE NOS TRAVAUX**

Nos travaux ont porté sur l'analyse des informations servant à l'élaboration du RIF.

## **4. DEROULEMENT DE LA MISSION**

La mission s'est déroulée à la direction du CERSA

Ce travail nous a permis de faire la conclusion suivante.



## **5. FAITS MARQUANT DU TRIMESTRE**

Le fait qui a marqué la période sous revue est l'accident du véhicule Prado immatriculé TG 3869 G/A.

En effet, le véhicule immatriculé TG3869 G/A du CERSA acquis sur le financement IDA 5424 TG a été utilisé par les autorités de l'Université de Lomé pour autre mission que celle de CERSA sans l'autorisation préalable de la Direction du CERSA. Malheureusement, ladite mission a enregistré un accident grave de circulation avec d'importants dégâts de matériel. Le véhicule du CERSA est irrécupérable.

Ce fait montre que le patrimoine du centre est exposé à un risque d'utilisation abusive et à des fins autres que celles du Centre.

**Nous recommandons qu'un manuel d'utilisation du matériel roulant acquis sur le projet soit élaboré afin de recadrer l'utilisation des automobiles appartenant au CERSA.**

## **6. TRAVAUX EFFECTUES**

Afin d'atteindre l'objectif de la mission, nous avons procédé aux diligences suivantes :

- contrôle de cohérence des données contenues dans le tableau des emplois et ressources avec le tableau d'utilisations des fonds par activités ;



- contrôle de l'exactitude des informations contenues dans le tableau des emplois et ressources pour s'assurer de leurs effectivités ;
- revue des rapprochements bancaires et des notes aux dépenses.

## **7. CONCLUSION**

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERSA pour la disponibilité et la collaboration.